# Fiches techniques

# Filières assainissement autonome

- 4a Fosse toutes eaux
- 4b Tranchées filtrantes
- 4c Filtre à sable horizontal drainé
- 4d Filtre à sable vertical non drainé
- 4e Filtre à sable vertical drainé
- 4f Tertre infiltration
- 4g Filières agrées et compactes
- 4h Filtre compact

# La collecte

Les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison II faut d'abord les collecter pour pouvoir les traiter.

Toutes les eaux usées de votre habitation : eaux des WC 4, eaux de cuisine 2, eaux de salle de bains 3, eaux des machines à laver 4 doivent être collectées puis dirigées vers l'installation d'assainissement non collectif.

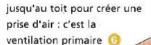


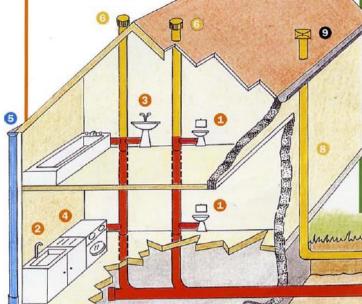
#### Attention!

Les eaux de pluie, telles que les eaux de la toiture 5, de terrasse, ne sont pas des eaux usées : elles doivent être évacuées séparément (rejet au fossé, infiltration sur place...).

En aucun cas, elles ne doivent entrer dans l'installation d'assainissement non collectif.

A l'intérieur des habitations, les descentes d'eaux usées doivent être prolongées





# Le prétraitement

Les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses qu'il faut éliminer afin de ne pas perturber le traitement ultérieur : c'est le rôle du prétraitement.

Ce prétraitement est en général réalisé dans une fosse, appelée fosse toutes eaux (ou parfois, fosse septique toutes eaux), qui recueille donc toutes les eaux usées collectées.

Les matières solides qui se déposent et s'accumulent dans la fosse devront être régulièrement évacuées, au moins tous les 4 ans (sauf circonstances particulières) : c'est l'opération de vidange de la fosse.

En sortie de la fosse, les eaux sont débarrassées des particules indésirables et peuvent ainsi être traitées par le sol.

# Quel volume pour une fosse recevant toutes les eaux usées ?

 $\begin{array}{lll} \mbox{Habitation de 5 pièces* ou moins}: & 3 \ m^3 \\ \mbox{Habitation de 6 pièces} & : & 4 \ m^3 \\ \mbox{Habitation de 7 pièces} & : & 5 \ m^3 \\ \mbox{*Pièces} = \mbox{nombre de chambres} + 2 \\ \end{array}$ 



#### Attention!

- Les tampons d'accès de la fosse toutes eaux doivent être accessibles pour permettre sa vidange.
- Des gaz sont produits au niveau de la fosse. Ils seront évacués par l'intermédiaire d'une ventilation efficace. La canalisation de ventilation ③ doit être munie d'un extracteur ④ et déboucher au-dessus du toit et des locaux habités.
- La fosse toutes eaux doit être installée au plus près de votre habitation, si possible à faible profondeur et à l'écart des zones de passage des voitures.

#### TRANCHEES D'EPANDAGE

#### Epandage en sol souterrain

Les tranchées d'épandage reçoivent les effluents de la fosse toutes eaux. Le sol en place est utilisé comme système épurateur et moyen dispersant.

#### Conditions de mise en œuvre :

Il doit être placé aussi près de la surface du sol que le permet sa protection.

L'épandage souterrain doit être réalisé par l'intermédiaire de tuyaux placés horizontalement dans un ensemble de tranchées parallèles. La distance d'axe en axe des tranchées doit être égale au moins à égale à 1,50 m. La largeur de chaque tranchée d'épandage dans lesquelles sont établis les tuyaux est de 0,50 m minimum.

La longueur d'une ligne de tuyaux d'épandage ne doit pas exéder 30 m. Le choix du nombre de tranchées en dépent. Les tuyaux d'épandage doivent avoir un diamètre au moins égal à 100 mm. Ils doivent être constitués d'éléments rigides en matéraux existants munis d'orifices dont la plus petite dimension doit être au moins égale à 5 mm. Les tranchées sont composées de bas en haut :

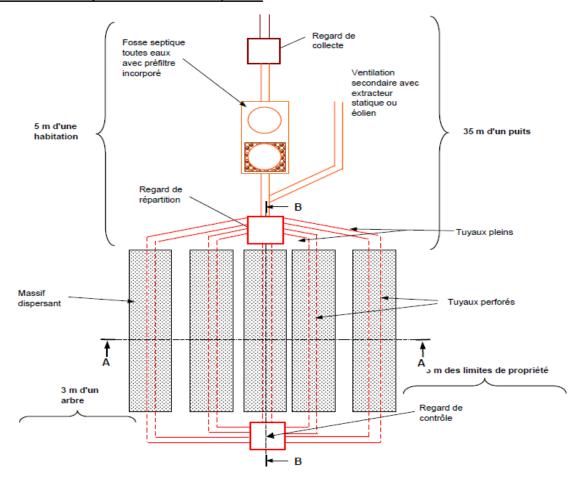
- le fond des tranchées est garni d'une couche de graviers lavés 10/40 de 0,50 à 1 m d'épaisseur dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution
- un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air,
- une couche de terre végétale d'une épaisseur minimale conseillée de 0,30 m.

L'épandage doit être maillé chaque fois que la topographie le permet.

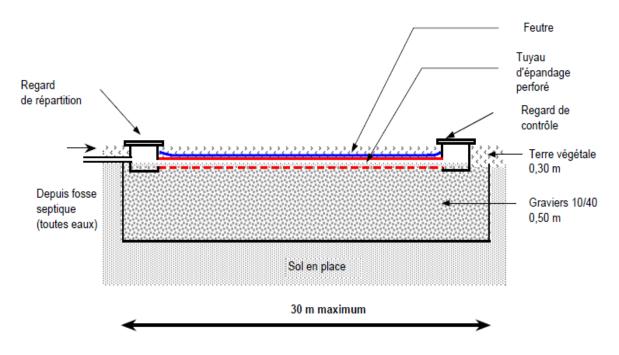
Il doit être alimenté par un dispositif assurant une égale répartition des effluents dans le réseau de distribution.

#### <u>Dimensionnement:</u>

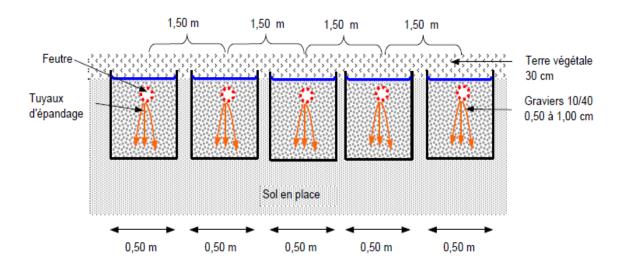
La surface d'épandage (fond des tranchées) est fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Elle est définie par l'étude pédologique à la parcelle.



## **EPANDAGE SOUTERRAIN**



#### **COUPE LONGITUDINALE D'UNE TRANCHEE (BB)**



COUPE TRANSVERSALE (AA)

#### LIT FILTRANT HORIZONTAL DRAINE

Ce dispositif ne doit être mis en place que dans des cas exceptionnels : sol inapte à l'épandage naturel et impossibilité d'installer un lit filtrant drainé à flux vertical.

#### Conditions de mise en œuvre :

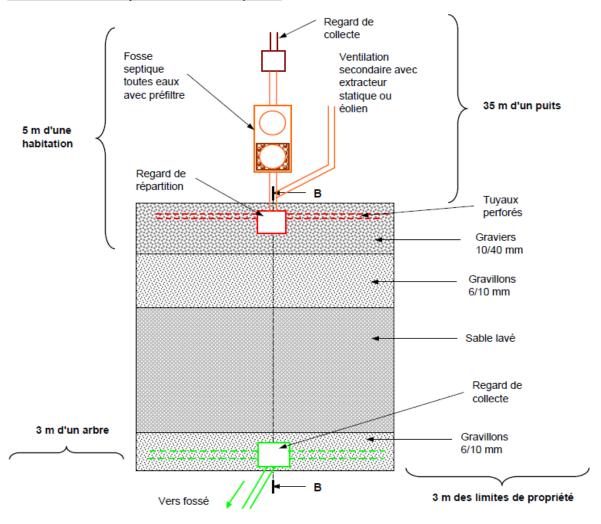
Le lit filtrant horizontal drainé est établi dan une fouille à fond horizontal, creusée d'au moins 0,50 m sous le niveau d'arrivée des effluents.

La répartition des effluents sur toute la largeur de la fouille est assurée, en tête par une **canalisation enrobée de graviers** dont le fil d'eau est situé à au moins 0,35 m du fond de fouille. Le dispositif comporte successivement dans le sens de l'écoulement des effluents des bandes de matériaux disposées perpendiculairement à ce sens, sur une hauteur de 0,35 m au moins et sur une longueur de 5,50 m :

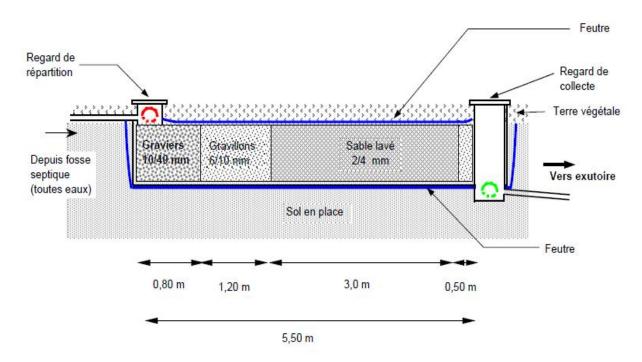
- une bande de 1,20 m de gravillons fins,
- une bande de 3 m de sable propre,
- une bande de 0,5 m de gravillons fins à la base desquels est noyée une canalisation de reprise des effluents,
- l'ensemble est recouvert d'un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air,
- une couche de terre végétale d'une épaisseur minimale de 0,20 m.

#### <u>Dimensionnement:</u>

La largeur du front de répartition est de 6 m jusqu'à 4 pièces principales et de 8 m pour 5 pièces principales. Il est ajouté 1 m par pièce principale supplémentaire.



# LIT FILTRANT HORIZONTAL DRAINE: COUPES



COUPE LONGITUDINALE (BB)

#### LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

#### Epandage en sol reconstitué

Dans le cas où le sol présente une perméabilité insuffisante ou à l'inverse, si le sol est trop perméable (calcaire), un matériau plus adapté (sable siliceux lavé) doit être substitué au sol en place sur une épaisseur de 0,70 m.

La répartition de l'effluent est assuré par des tuyaux munis d'orifices, installés en paralèle séparés de 1 m d'axe en axe établis dans une couche de graviers.

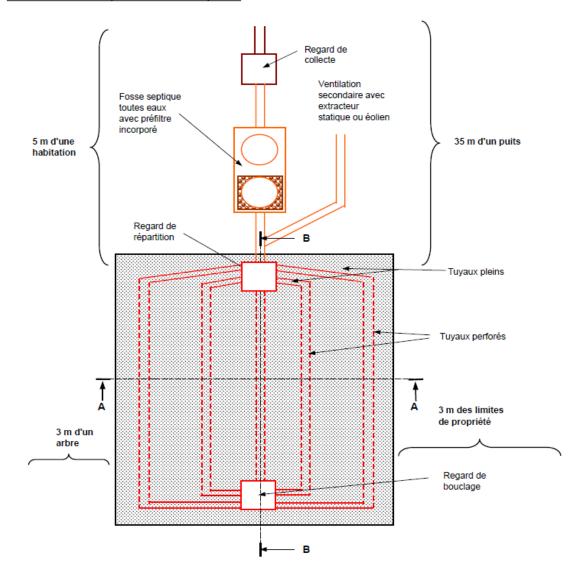
#### Conditions de mise en œuvre :

Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation à fond plat, de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur de 1m minimum sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

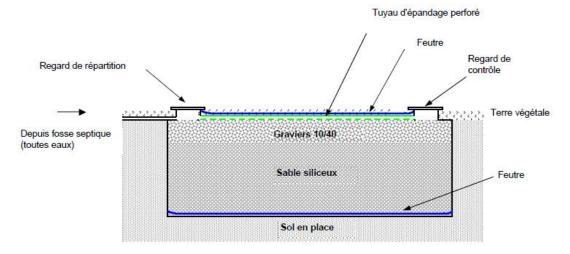
- un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air,
- une couche de sable siliceux lavé de 0,70 m minimum d'épaisseur,
- une couche de graviers de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit,
  - un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
  - une couche de terre végétale d'une épaisseur minimale conseillée de 0,20 m.

#### Dimensionnement:

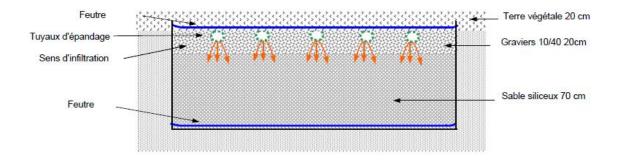
La surface du filtre à sable vertical non drainé doit être au moins égale à 5 m² par pièce principale (minimum 20 m² pour 4 pièces principales)



## FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE: COUPES



#### COUPE LONGITUDINALE (BB)



COUPE TRANSVERSALE (AA)

#### FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE

#### Epandage en sol reconstitué

Ce dispositif est à prévoir lorsque le **sol est inapte** à un épandage naturel et lorsqu'il **existe un exutoire** pouvant recevoir l'effluent traité.

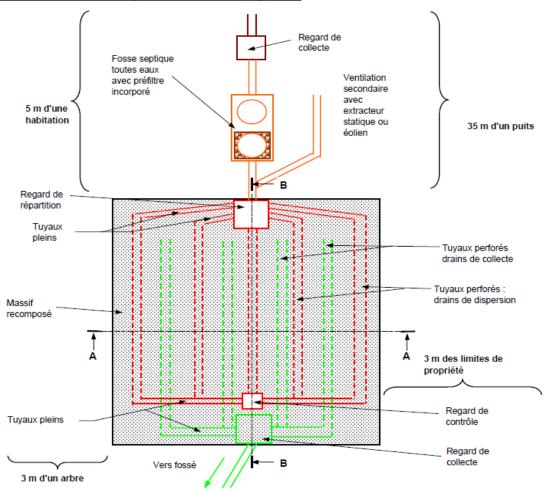
#### Conditions de mise en œuvre :

Le lit filtrant vertical drainé se réalise dans une excavation à fond plat, de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur minimale de 1 m sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

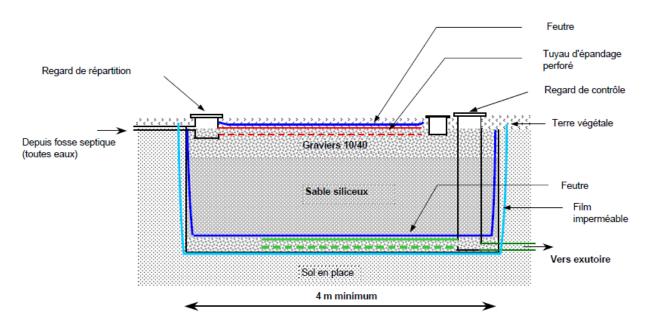
- un feutre imperméable,
- une couche de **graviers d'environ 0,10 m d'épaisseur** au sein de laquelle des canalisations drainent les effluents traités vers l'exutoire,
- un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air,
- une couche de sable siliceux lavé de 0,70 m d'épaisseur,
- -une couche de **graviers de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur** dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit,
- un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
- une couche de terre végétale d'une épaisseur minimale de 0,20 m.

#### <u>Dimensionnement:</u>

La surface du filtre à sable vertical drainé doit être au moins égale à **5 m² par pièce principale** (minimum 20 m² pour 4 pièces principales)



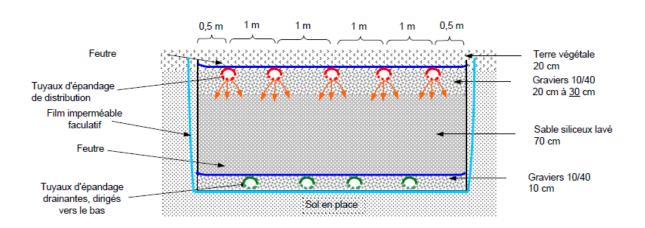
### FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE: COUPES



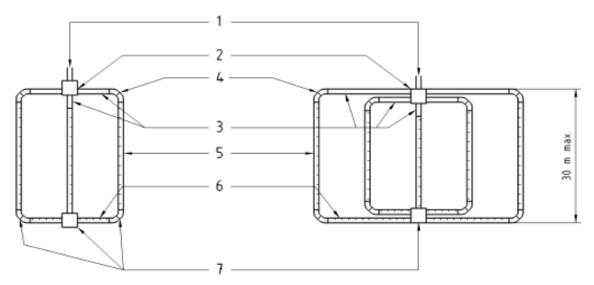
#### **COUPE LONGITUDINALE (BB)**

TUYAU D'EPANDAGE





#### COUPE TRANSVERSALE (AA)



#### Matériels

- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau piein (pente de 0,5 % min.)
- 2 Boîte de répartition
- 3 Tuyau piein sur la largeur de répartition et 1 m sur le tuyau d'épandage central
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 6 Bouclage de l'épandage par un tuyau d'épandage (non pris en compte dans la longueur totale d'épandage)
- 7 Botte(s) de bouclage, de branchement ou d'inspection (exemple de positions)

Figure 4 — Vues en plan : Exemples à 3 et à 5 tranchées d'épandage

#### 8.2.1.1.3 Tranchées d'épandage en terrain pentu (pente > 5 %)

#### a) Conception

Au-delà d'une pente de 10 %, la réalisation de tranchées d'épandage est à proscrire.

NOTE La réalisation de tranchées d'épandage est possible dans le cas où des terrasses sont aménagées.

#### b) Réalisation

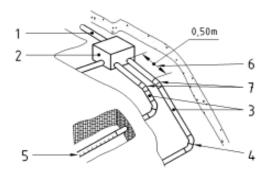
Les tranchées d'épandage doivent être horizontales et peu profondes, réalisables perpendiculairement à la plus grande pente (Figure 5).

#### c) Prescriptions spéciales

Les matériels et matériaux utilisés sont les mêmes qu'en terrain plat.

La mise en place est identique, avec toutefois les différences suivantes dans le dimensionnement et l'exécution des fouilles des tranchées d'épandage :

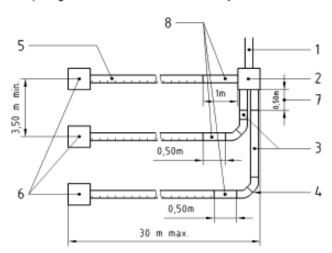
- les tranchées d'épandage sont séparées par une distance minimale de 3 m de sol naturel, soit 3,5 m d'axe en axe, et ont une profondeur comprise entre 0,60 m et 0,80 m;
- malgré la pente, l'eau ne doit pas avoir un chemin préférentiel dans l'épandage. Le départ de chaque tuyau non perforé de la boîte de répartition est horizontal sur environ 0,50 m;
- le bouclage ou maillage est à proscrire dans le cas d'une mise en œuvre des tranchées d'épandage perpendiculaires à la pente du terrain.



#### Matériels

- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau piein (pente de 0,5 % min.)
- 2 Boîte de répartition
- 3 Tuyau plein sur la largeur de répartition
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage avec des fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 6 Tuyau plein horizontal de 0,50 m de longueur minimale
- 7 Angle adapté à la pente du terrain

#### a) Intégration des canalisations dans la pente du terrain

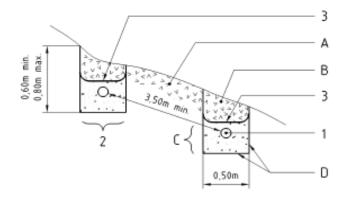


#### Légende

#### Matériels

- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau piein (pente de 0,5 % min.)
- 2 Boîte de répartition
- 3 Tuyau plein sur la largeur de répartition
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 6 Boîte(s) de bouclage, de branchement ou d'inspection (exemple de positions)
- 7 Tuyau plein horizontal de 0,50 m de longueur minimale
- 8 Tuyau plein (1 m pour le premier tuyau d'épandage raccordé sur la boîte de répartition et 0,50 m pour les suivants)

#### b) Vue de dessus



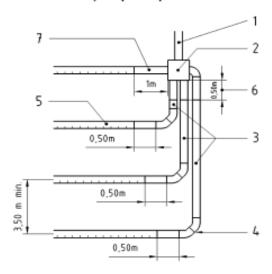
#### Matériels

- 1 Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 2 Tranchée d'épandage de 0,50 m minimum de large
- 3 Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)

#### Matériaux

- A Terrain naturel
- B Terre végétale de recouvrement (0,20 m max.)
- C Graviers lavés stables à l'eau de granulométrie comprise entre 10 et 40 mm
- D Fond de fouille et parois scariflés sur 0,02 m

#### c) Coupes de profil



#### Légende

#### Matériels

- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau piein (pente de 0,5 % min.)
- 2 Botte de répartition
- 3 Tuyau piein sur la largeur de répartition
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 6 Tuyau pieln horizontal de 0,50 m de longueur minimale
- 7 Tuyau plein (1 m pour le premier tuyau d'épandage)

#### d) Exemple de distribution en tête

Figure 5 — Tranchées d'épandage en terrain en pente

#### 8.2.1.2 Lit d'épandage à faible profondeur

#### 8.2.1.2.1 Généralités

Dans le cas des sols à dominante sableuse où la réalisation des tranchées d'épandage est difficile, l'épandage souterrain est réalisé dans une fouille unique (Figure 6). La réalisation du fond de fouille qui suit la pente des tuyaux d'épandage permet de respecter l'épaisseur de graviers sur toute la longueur ainsi que la profondeur des tranchées d'épandage.

NOTE Attention à ne pas implanter un lit d'épandage dans une cuvette qui collecterait des eaux pluviales, ou à proximité d'une rupture de pente.

Dans la mesure ou la configuration de la parcelle le permet, le lit d'épandage doit être le plus carré possible pour faciliter la répartition.

#### 8.2.1.2.2 Prescriptions spéciales

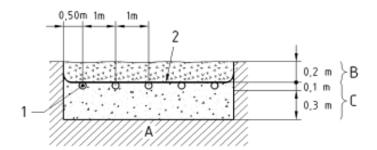
Les matériels et matériaux utilisés, et la mise en place sont comparables à ceux des tranchées d'épandage en terrain plat.

#### 8.2.1.2.3 Réalisation des fouilles

L'engin de terrassement ne doit pas circuler sur le fond de fouille afin d'éviter le tassement de la zone d'infiltration.

Le dimensionnement du lit d'épandage correspond à celui des tranchées d'épandage et de leurs zones intercalaires de sol naturel, c'est-à-dire (voir Tableau 3 pour le dimensionnement) :

- profondeur du lit de 0,60 m à 0,80 m suivant le niveau d'arrivée des eaux prétraitées ;
- l'épaisseur de graviers sous l'épandage doit être de 0,30 m;
- les tuyaux d'épandage sont espacés de 1 m à 1,50 m d'axe en axe ;
- la distance de la paroi au tuyau d'épandage est de 0,50 m.



#### Légende

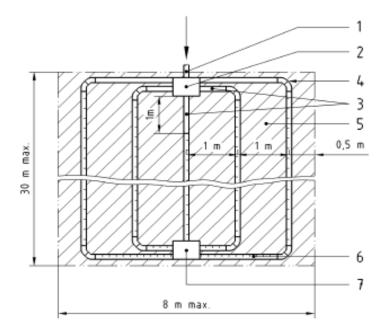
#### Matériels

- 1 Tuyaux d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 2 Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)

#### Matériaux

- A Terrain naturel
- B Terre végétale de recouvrement (0,20 m max.)
- C Graviers lavés stables à l'eau de granulomètrie comprise entre 10 et 40 mm

a) Coupe transversale



#### Matériels

- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau piein (pente de 0,5 % min.)
- 2 Boîte de répartition
- 3 Tuyau piein sur la largeur de répartition et 1 m sur le tuyau d'épandage central
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente jusqu'à 1 %)
- 6 Bouclage de l'épandage par un tuyau d'épandage (non pris en compte dans la longueur totale d'épandage)
- 7 Botte(s) de bouclage, de branchement ou d'inspection (exemple de positions)

#### b) Vue de dessus

Figure 6 — Lit d'épandage

#### 8.2.2 Filtre à sable vertical non drainé

#### 8.2.2.1 Généralités

#### 8.2.2.1.1 Principe du filtre à sable vertical non drainé

Le filtre à sable vertical non drainé reçoit les eaux usées domestiques prétraitées (Figure 7). Du sable lavé (voir XP DTU 64.1 P-1-2) se substituant au sol naturel est utilisé comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant (système d'infiltration).

#### 8.2.2.1.2 Dimensionnement du filtre à sable vertical non drainé

La surface minimale doit être de 25 m<sup>2</sup> pour 5 pièces principales, majorées de 5 m<sup>2</sup> par pièce principale supplémentaire. Pour les habitations de moins de 5 pièces principales, un minimum de 20 m<sup>2</sup> est nécessaire.

En alimentation gravitaire, le filtre à sable a une largeur de 5 mètres.

#### FILIERE AGREES

Ces dispositifs sont préconisés lorsque la surface disponible pour l'assainissement est trop faible et/ou que le sol en place est insuffisamment perméable ou affecté par des engorgements d'eau.

Ils peuvent être de plusieurs types. Ces filières reçoivent un agrément spécifique du ministère de l'Environnement, elles doivent avoir un numéro d'agrément, elles demandent généralement de l'entretien et peuvent être le cas échéant consommatrices d'énergie. Il est préférable de signer un contrat d'entretien avec le fournisseur.

L'ensemble des filières est recensée sur le site internet du ministère de l'Environnement : http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/

#### - Filtre compact (voir détail fiche suivante) :

Le massif filtrant (zéolithe, copeaux de coco, laine de roche, sable, etc.) reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques prétraitées (effluents septiques). Un système de distribution peut assurer leur répartition sur l'ensemble du média filtrant.

Celui-ci est utilisé comme système épurateur, permettant le développement de l'activité bactérienne. Le traitement secondaire des effluents septiques s'y fait grâce à la percolation de l'eau dans le massif filtrant (rétention de la biomasse produite au sein du massif).

Les eaux usées traitées récupérées en fond de massif filtrant sont ensuite rejetées.

#### - Microstation à culture libre

Les micro-stations à culture libre de type boues activées fonctionnent avec de l'énergie, selon un schéma commun qui comprend dans la grande majorité des cas, trois phases (dans une ou plusieurs cuves) :

Le traitement primaire, appelé « prétraitement » ou « décanteur primaire » assure la séparation des phases (solides et flottantes) des eaux usées domestiques brutes pour délivrer un effluent (liquéfié) adapté au traitement secondaire placé en aval.

Le traitement secondaire, appelé « réacteur biologique » est réalisé dans une seconde cuve ou un deuxième compartiment. Les eaux usées prétraitées ou décantées sont aérées par un générateur d'air assurant également le brassage du volume concerné. La mise en contact des bactéries épuratrices en suspension dans l'eau, de l'oxygène dissous apporté et de l'effluent à traiter permet l'abattement de la pollution. Cette dégradation génère notamment de l'eau, des gaz et des boues.

Selon la perméabilité du sol naturel, les eaux traitées sont soit évacuées par infiltration dans le sous-sol ou utilisées pour l'irrigation de végétaux non destinés à la consommation humaine, soit, à défaut et sur étude particulière, évacuées vers le milieu hydraulique superficiel.

#### - Filtres plantés :

Le traitement des eaux usées brutes ou prétraitées (le plus souvent avec une fosse septique toutes eaux équipée d'un préfiltre), se fait grâce à la succession de deux étages : un premier à écoulement vertical et un second à écoulement horizontal.

Dans le massif à écoulement vertical, constitué d'un ou plusieurs casiers, se produit une filtration mécanique des particules sur le support filtrant avec une dégradation biologique de la pollution par les micro-organismes aérobies (bactéries) qui s'y développent.

Le massif à écoulement horizontal fonctionne, avec des mécanismes épuratoires aérobies (avec oxygène) et anaérobies (sans oxygène).

Les eaux usées traitées récupérées en fond de massif filtrant sont ensuite rejetées.

#### - Microstation à culture fixée :

Les micro-stations à culture fixée fonctionnent avec de l'énergie, selon un schéma commun qui comprend dans la grande majorité des cas, trois phases (dans une ou plusieurs cuves) :

Le traitement primaire, appelé « pré traitement » ou « décanteur primaire » assure la séparation de phases (solides et flottantes) des eaux usées domestiques brutes pour délivrer un effluent adapté au traitement secondaire placé en aval.

Le traitement secondaire, appelé « réacteur biologique » est réalisé dans une seconde cuve ou un deuxième compartiment. Les eaux usées prétraitées sont aérées par un générateur d'air. La mise en contact des bactéries épuratrices (biomasse) fixées sur les supports avec de l'oxygène dissous et avec l'effluent à traiter permet l'abattement de la pollution. Cette dégradation génère notamment de l'eau, des gaz et des boues.

La clarification est réalisée dans un compartiment ou cuve spécifique appelé clarificateur ou décanteur secondaire.

Selon la perméabilité du sol naturel, les eaux traitées sont soit évacuées par infiltration dans le sous-sol ou utilisées pour l'irrigation de végétaux non destinés à la consommation humaine, soit, à défaut et sur étude particulière, évacuées vers le milieu hydraulique superficiel.

#### FILTRE COMPACT

#### Filtre compact:

Le massif filtrant (zéolithe, copeaux de coco, laine de roche, sable, etc.) reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques prétraitées (effluents septiques). Un système de distribution peut assurer leur répartition sur l'ensemble du média filtrant.

Celui-ci est utilisé comme système épurateur, permettant le développement de l'activité bactérienne. Le traitement secondaire des effluents septiques s'y fait grâce à la percolation de l'eau dans le massif filtrant (rétention de la biomasse produite au sein du massif).

Les eaux usées traitées récupérées en fond de massif filtrant sont ensuite rejetées.

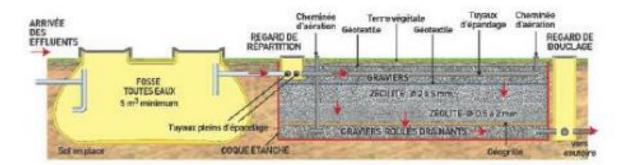
#### Ce dispositif est préconisé lorsque la surface disponible pour l'assainissement est trop faible et/ou que le sol en place est insuffisamment perméable ou affecté par des engorgements d'eau.

Il doit être placé à l'aval d'un prétraitement constitué d'une fosse toutes eaux de 5 m³ au moins.

Il comporte un matériau filtrant à base de zéolite naturelle du type chabasite, placé dans une coque étanche.

A la base du filtre, un drainage collecte les eaux traitées pour les évacuer vers le milieu hydraulique superficiel irrigation goutte à goutte (hors végétaux consommables) ou souterrain par puits d'infiltration.

#### Descriptif et mise en place :



#### 1. Pose de la coque

La coque du filtre est posée sur un lit de sable nivelé de 10 cm d'épaisseur minimum. Les côtés sont remblayés avec du sable.

#### 2. Pose des tuyaux de collecte

Les tuyaux de collecte sont posés directement en fond de coque, noyés dans 15 cm de gravier. Une géogrille de protection contre la migration de la zéolite est placée par dessus.

#### 3. Pose du système d'épandage

Une épaisseur de 50 cm minimum de zéolite est mise en place (composée en 2 couches).

En profondeur, la zéolite aura une granulométrie fine (de 0,5 à 2 mm) et en surface, une granulométrie plus grossière (de 2 à 5 mm).

Un géotextile destiné à assurer la diffusion de l'effluent vient recouvrir la zéolite.

Les tuyaux d'épandage, dont l'assise est assurée par la mise en œuvre de gravier, doivent permettre une égale répartition des eaux prétraitées sur l'ensemble du filtre.

Les tuyaux d'épandage doivent être bouclés et munis de cheminées d'aération.

#### 4. Remblayage

Une couche de terre végétale peut recouvrir le système. Son épaisseur ne devra pas dépasser les 20 cm. Un géotextile sera alors placé entre la terre et les graviers.

#### 5. Pose du tuyau d'évacuation

La fouille du tuyau d'évacuation doit être située à 10 cm au dessous du fond du filtre et être affectée d'une pente minimale de 0,5 % à 1 % au maximum. Le tuyau d'évacuation repose sur un lit de sable.